



Déclaration d'un séjour de vacances dans une famille FICHE COMPLÉMENTAIRE

Annexe I-4

*Arrêté relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs
prévus à l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles*

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la fiche initiale : ____/____/____ N° d'enregistrement du séjour :
Période : N° d'organisateur :

Nom de l'organisateur (pour les organisateurs personnes morales):

Dates du séjour

du au

Mineurs accueillis

Total = Moins de 6 ans = 6 à 11 ans = 12 à 17 ans =

dont mineurs en situation de handicap =

Organisateur personne morale

Déclarant

M^{me} M

Fonction :

Nom de naissance : Prénom(s) :

Nom d'usage :

Date de naissance : ____/____/____

Commune de naissance : Code postal : ____-____-____ Pays :

Organisateur personne physique

Famille d'accueil pour un séjour dans une seule famille (sinon, voir au verso)

M^{me} M

Nom de naissance : Prénom(s) :

Nom d'usage :

Date de naissance : ____/____/____

Commune de naissance : Code postal : ____-____-____ Pays :

Adresse : Téléphone : ____-____-____

..... Portable : ____-____-____

Commune : Code postal : ____-____-____

Adresse électronique : Télécopie : ____-____-____

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur :

- la sincérité des renseignements portés sur ce formulaire,
- avoir vérifié avant le début de l'accueil que les personnes appelées, à quelque titre que ce soit, à prendre part à un accueil de mineurs n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles L. 227-10 et L. 227-11 du code de l'action sociale et des familles,
- avoir informé les personnes encadrant les mineurs que, conformément au 3° de l'article 776 et à l'article 706-53-7 du code de procédure pénale, les DDCS / DDCSPP ont accès au bulletin n°2 de leur casier judiciaire ainsi qu'au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS).

Cachet
(personne morale)

Fait le ____/____/____ à
Signature (précédée de la mention manuscrite "certifié exact")

*Les déclarations mensongères sont passibles de sanctions pénales (article 441-6 du code pénal).
Les informations données font l'objet d'un traitement informatisé ; les droits d'accès et de rectification s'effectuent auprès des services de l'Etat chargés des accueils collectifs de mineurs.*

Partie réservée aux organisateurs personnes morales

Renseignements relatifs au séjour

Nombre maximal de mineurs placés simultanément dans une même famille :

Modalités de choix des familles	
Conditions matérielles d'accueil	
Modalités de suivi des mineurs	
Modalités d'évaluation de l'accueil	

Coordonnées des familles d'accueil

M ^{me} / M	Nom de naissance (suivi du nom d'usage si différent)	Prénom(s)	Date de naissance	Lieu de naissance (pays, commune et département ¹)	Adresse	Ville - code postal	Date de présence ⁽¹⁾ du	au

Date de présence⁽¹⁾ du ou des enfants dans la famille considérée

¹ Département de naissance à mentionner uniquement pour les personnes nées en France